

**Zeitschrift:** Bulletin de la Société pédagogique genevoise  
**Herausgeber:** Société pédagogique genevoise  
**Band:** - (1906)  
**Heft:** 5

**Artikel:** Le perspecteur Ziegler, démontré par son inventeur  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-241884>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 30.01.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

La question de principe étant ainsi résolue, la discussion porte maintenant sur la création de caisses mutuelles scolaires.

M<sup>lle</sup> *Métral* ne croit pas possible l'organisation de caisses mutuelles à l'école ; nous pourrions en laisser l'initiative à une société que nous appuierions.

M. *Martin* propose de répondre qu'il n'entre pas dans le rôle de l'école de créer des caisses mutuelles. Chaque maître pourra, s'il le croit bon, les encourager. Mais M. *Martin* voudrait que la Société pédagogique protestât contre la tendance à donner sans cesse de nouvelles tâches à l'école primaire déjà suffisamment chargée comme cela.

M<sup>me</sup> *Dunand* n'est pas d'accord avec M. *Martin* : l'école est la base de la vie.

M. *Charvoz* trouve trop absolue la proposition de M. *Martin*.

M. *Baatard* fait ressortir quelques-unes des difficultés auxquelles se heurteraient les caisses mutuelles scolaires et la conclusion suivante est finalement votée :

« La création de caisses de secours mutuels pour les élèves des écoles du canton de Genève rencontrerait de grandes difficultés d'application.

« A l'heure actuelle, l'école primaire genevoise ne peut assumer cette tâche ».

### 3° Le perspecteur Ziegler, démontré par son inventeur.

M. le professeur *von Ziegler* présente et explique l'appareil ingénieux dont il est l'inventeur.

Le principe de l'appareil est très simple. Deux branches de compas sont reliées par leur sommet à un axe qui est toujours bissecteur de leur angle. Si une branche décrit une courbe, l'autre branche la décrit simultanément, et comme les branches peuvent s'allonger ou se raccourcir indépendamment l'une de l'autre, les dimensions de leurs courbes respectives sont dans le même rapport que leurs longueurs. L'instrument peut donc servir de pantographe si l'on promène l'une des pointes, le « conducteur », sur un dessin et que l'autre, le « traceur », en reproduise la trace par un crayon qu'on y aura adapté.

L'axe de ce « compas perspecteur » est fixé au moyen d'un « manchon » à un « support », petite table se posant sur une autre table de hauteur ordinaire qui sert de planche à dessin. Sur le « support » le dessinateur place à son gré le dessin ou l'objet dont il recherche la perspective.

Comment s'obtient cette dernière ? Le sommet du « compas perspecteur » est le point de vue où convergent tous les rayons qui viennent des objets. Si on place un objet sur le support et que l'on suive ses contours avec le conducteur, on obtiendra avec le traceur le même dessin que celui qui se verrait sur un écran transparent placé entre le sommet du compas et l'objet.

Si l'on n'a pas l'objet, on peut néanmoins en construire la perspective au moyen de son dessin géométral. On fixe le plan très détaillé sur le support et l'on fait coïncider les faces de l'élévation, fixées verticalement sur la « planche d'élévation » avec leur projection sur le plan. Elles sont reproduites, par le traceur, déformées naturellement, mais justement selon les lois de la perspective.

C'est là précisément la grande utilité et le but de l'appareil de donner la perspective d'objets dont on ne possède que l'image géométrale.

Le perspecteur sert encore à construire, au moyen de cartes à courbes de niveau, des vues de paysage ; et, comme on le comprend facilement, la hauteur du point de vue au-dessus de la carte peut être réglée à volonté ; il sera possible de dessiner des vues à vol d'oiseau et telles qu'elles seraient prises de points inaccessibles.

Pour ces travaux, on emploie un accessoire appelé « équerre d'altitude » qui permet de tenir exactement compte de l'importance relative de tous les accidents du relief. Cet accessoire est relié au conducteur par un curseur que l'on fixe à la hauteur voulue pour chaque point ; il porte une pointe en forme de virgule que l'on conduit sur la carte pour en dessiner les contours.

Pour dessiner les vues panoramiques on substitue à la planche à dessin plane un « châssis courbe » qui est un segment de panorama.

Le point de vue d'un panorama étant son axe, on devra placer le châssis de manière que son axe coïncide avec l'articulation du perspecteur.

Le point de vue de la carte, placée sur le support, devra lui aussi coïncider avec l'articulation du perspecteur.

M. le prof. von Ziegler montre quelques travaux très intéressants et vraiment étonnants qu'il a exécutés au moyen de son appareil.

Le conférencier est vivement applaudi.

M. le *Président* remercie M. le prof. von Ziegler de son exposé très clair et très précis.

Séance levée à 5 h.  $\frac{1}{4}$ .

François LECOULTRE.

*Secrétaire des assemblées générales.*

---

# CONVOCAATION

---

La **Société Pédagogique Genevoise** est convoquée en assemblée générale ordinaire, pour le **jeudi 24 janvier 1907**, à **2 heures précises**, en son local, *Petite Salle de l'Institut.*

## ORDRE DU JOUR :

- 1<sup>o</sup> Communications du Comité.
- 2<sup>o</sup> Rapport de M<sup>me</sup> Dunand sur la question de la mutualité.
- 3<sup>o</sup> Rapport de M. Edmond Martin sur la question des examens.
- 4<sup>o</sup> Propositions individuelles.

*N. B.* — On commencera à l'heure exacte.

La bibliothèque sera ouverte à 1 h.  $\frac{1}{2}$ .

---